

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **24**

Procurations : **6**

Nombre de conseillers
absents : **3**

OBJET :
**Demande de subvention
au Conseil Régional
Auvergne-Rhône-Alpes
(AURA) dans le cadre du
contrat « Région - Ville
moyenne » pour la
réhabilitation de
l'ensemble immobilier
dit « Défi-mode »**

SEANCE DU MARDI 21 JANVIER 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 21 janvier à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le
mercredi 15 janvier 2025 s'est réuni en salle du Conseil à Thiers Dore et
Montagne, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT,
Pierre CONTIE, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE,
Vincent PETITJEAN, Monique MORENO, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT,
Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Thierry
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT,
Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et
Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLON-CHENOT à Sophie DELAIGUE,
Monique DURAND-PRADAT à David DEROSSIS,
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Serap ALP à Eric BOUCOURT,
Farida LAID à Francis ROUX,

Etaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,
Didier STURMA,

Secrétaire de séance :

Yoann BENTEJAC

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) DANS LE CADRE DU CONTRAT « REGION- VILLE MOYENNE » POUR LA REHABILITATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DIT « DEFI-MODE »

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales notamment son article L2122-22 ;
- Vu la délibération du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), n°CP-2024-02 / 03-80491, en date du 09 février 2024 ;
- **Considérant** que ce projet, à la fois commercial et de service, permettra de renforcer l'attractivité, résidentielle, commerciale et touristique du secteur ;
- **Considérant** que ce projet permettra d'offrir des conditions de formation très qualitatives aux 60 étudiants de l'IFAS ;
- **Considérant** que ce projet consiste à valoriser sur le plan architectural et patrimonial un bâtiment emblématique situé à la porte d'entrée du Centre de Thiers ;
- **Considérant** les critères d'éligibilité définis dans l'appel à candidature du Contrat Région-Ville-Moyenne ;
- **Considérant** que l'impact et l'envergure de ce projet à vocations multiples dépassent largement les seules frontières communales et intercommunales ;
- **Considérant** que l'enveloppe maximale possiblement allouée à une commune lauréate est de 800 000 euros à répartir sur 3 projets, concernant des équipements dont le rayonnement est extra communal ;

Il est donc proposé au Conseil Municipal, de solliciter l'aide de la Région AURA, au titre du Contrat Région Ville Moyenne, à hauteur de 400 000 euros, soit 6,08 % des dépenses estimées à 6 576 425,83 euros Hors Taxes (HT).

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Coût estimatif de l'opération			
Poste de dépenses			Montant prévisionnel HT
Travaux			5 337 335,20 €
Imprévus			489 104,00 €
Sous-total Travaux			5 826 439.20 €
Honoraires MOE, études			749 986,63 €
Coût HT			6 576 425,83 €
Plan de financement prévisionnel			
Financiers	Statut	Pourcentage	Montant sollicité
Etat – Fonds Friche	Acquis	12,16 %	800 000,00 €
Etat – FRLA	Acquis	5,56 %	365 820,00 €
ANRU	Acquis	3,30 %	217 586,60 €
Cc Thiers Dore et Montagne	Acquis	3,26 %	214 880,88 €
Conseil Régional AURA	A solliciter	6,08 %	400 000, 00 €
Total financements publics (Ne peut excéder 80%)		30,36 %	1 998 287,48 €
Fonds propres		69,64 %	4 578 138,35 €
Total autofinancement (Ne peut être inférieur à 20%)		69,64 %	4 578 138,35 €
Coût HT		100%	6 576 425,83 €

C.M. 21.01.2025

- N°11 -

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A LA MAJORITE AVEC 21 VOIX POUR, 3 CONTRE (Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE, Philippe BARRAU) et 6 ABSTENTIONS (Eric BOUCOURT, Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Serap ALP) :

- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Autorise** la sollicitation de subvention auprès de la Région AURA, au titre du Contrat Région-Ville-Moyenne ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,



Yoann BENTEJAC

Le Maire,



Stéphane RODIER

Envoyé en préfecture le 27/01/2025

Reçu en préfecture le 27/01/2025

Publié le 28/01/2025



ID : 063-216304303-20250121-250121_11-DE